



Sondage sur le bien-être des animaux

Veillez cocher la réponse appropriée et n'hésitez pas à fournir des commentaires additionnels pour expliquer la position de votre parti sur la question.

Le commerce des espèces sauvages

L'utilisation et le commerce des animaux sauvages et de leurs produits dérivés existent depuis des siècles, mais la croissance exponentielle de cette activitéⁱ est l'une des deux principales causes directes du déclin de la biodiversité.ⁱⁱ Ce commerce est aussi responsable de la propagation d'espèces envahissantesⁱⁱⁱ, de d'éclosions de zoonoses^{iv} et du déclin de la fertilité des sols, de la sécurité alimentaire, de l'intégrité des habitats et de la stabilité du climat.^v Cela entraîne des conséquences pour la santé humaine et l'économie, qui comptent largement sur des écosystèmes sains et intacts. Le Canada importe, exporte, élève et fait le commerce de millions d'animaux sauvages vivants et de leurs produits dérivés chaque année et le pays a été reconnu comme une plaque tournante du commerce des espèces sauvages.^{vi} Comme les commerces légal et illégal sont largement laissés sans surveillance et manquent de traçabilité, personne ne sait exactement combien d'animaux pris individuellement ou d'espèces en font l'objet.^{vii} Le Canada n'a pas de système complet ni fiable pour recueillir des données sur les aspects importants des commerces légal et illégal des espèces sauvages. Le Nature Intelligence System (NIS; système de renseignements sur la nature) est en cours de création par l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC). Ce système permet d'analyser les documents d'envoi des espèces sauvages en formats numérique et papier et peut trouver des incohérences et des chargements douteux liés aux animaux sauvages et à leurs produits. Mais bien qu'il ait l'appui du public, le système n'a pas le financement nécessaire à une mise en œuvre à grande échelle. Selon un sondage Nanos mené en 2024^{viii}, 81 % de la population canadienne est favorable ou assez favorable au financement fédéral d'une surveillance et d'un suivi plus rigoureux du commerce des espèces sauvages au Canada, et 82 % de la population canadienne est favorable ou assez favorable à une augmentation des effectifs de mise en application de la loi sur le terrain.

Le Canada a aussi des engagements en vertu de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), de la Convention sur la biodiversité et son Cadre mondial pour la biodiversité (cible 5), des Objectifs de développement durable (objectifs 1, 2, 4 et 15) et des négociations relatives à l'Accord sur les pandémies de l'OMS afin de s'attaquer au commerce illégal et au commerce légal, mais insoutenable, des espèces sauvages. Une importante proportion de la population

canadienne, soit 84 %, est favorable ou assez favorable à des lois plus robustes pour réduire le commerce des animaux sauvages afin d'atténuer ses risques pour le bien-être animal, l'environnement et la santé^{viii} .

1. Est-ce que votre parti financerait le déploiement du Nature Intelligence System, dont les coûts sont estimés à 500 000 \$ la première année et à 1 million \$ annuellement pour les années subséquentes, afin de renforcer la capacité de détection et de réduction des exportations et importations illégales et légales insoutenables d'espèces sauvages aux frontières canadiennes?

Oui

Non

Commentaires additionnels

2. Votre parti appuierait-il des lois plus robustes pour réduire le commerce des animaux sauvages afin d'atténuer ses risques pour le bien-être des animaux, l'environnement et la santé?

Oui

Non

Commentaires additionnels :

3. Votre parti appuierait-il une augmentation des effectifs de mise en application de la loi pour sévir contre le commerce illégal des espèces sauvages et renforcer la surveillance de son pendant légal?

Oui

Non

Commentaires additionnels :

L'utilisation d'espèces sauvages à des fins de divertissement

En juin 2019, le Canada a adopté une loi interdisant l'élevage, l'exposition et le commerce des baleines, dauphins et marsouins à des fins de divertissement. Cependant, il n'existe aucun autre règlement au niveau national restreignant l'utilisation d'autres espèces sauvages qui souffrent de manière semblable à des fins de divertissement. En 2020, feu l'ancien sénateur Murray Sinclair a présenté la *Loi de Jane Goodall* afin de mettre un terme à la captivité des grands singes et des éléphants. En 2022, ce projet de loi a été réintroduit et élargi par le sénateur Marty Klyne pour y enchâsser la protection de plus de 800 espèces, et il a reçu un vaste soutien des organismes de bien-être des animaux et des principaux zoos canadiens. Lorsque les efforts pour faire adopter ce projet de loi ont été retardés au Sénat, le sénateur Marc Gold a présenté le projet de loi S-15 au nom du ministre de l'Environnement, Steven Guilbeault. Bien que l'alliance improbable des groupes de défense des animaux et des principaux zoos canadiens appuie encore le projet de loi S-15, nous trouvons déplorable que l'« article de Noah », qui aurait permis d'étendre la protection législative à plus d'espèces à l'avenir si des critères de bien-être

animal appuyés par la science sont respectés, en ait été retiré. Avec la prorogation du Parlement, le projet de loi S-15 est maintenant mort au feuillet.

4. **Votre parti appuierait-il des mesures législatives protégeant les éléphants, les grands singes, les fauves et d'autres espèces d'animaux sauvages contre l'exploitation à des fins de divertissement du public?**

Oui

Non

Commentaires additionnels :

L'agriculture animale intensive

Les changements climatiques

Il existe des preuves scientifiques convaincantes soutenant la transition d'une alimentation riche en protéines animales vers une alimentation principalement à base de plantes pour des raisons liées à la santé publique, à l'environnement et au bien-être animal. Navius Research a établi qu'une réduction de 50 % de la consommation canadienne d'aliments d'origine animale réduirait les émissions du pays de 16 % (13,5 Mt) d'ici 2030, ce qui lui suffirait pour atteindre ses objectifs climatiques. Cette approche coûterait 11 % moins cher que les autres options qui s'offrent à nous.^{ix} L'agriculture animale est responsable d'environ 10 % des émissions de gaz à effet de serre du Canada et elle représente le secteur à plus forte intensité d'émissions du pays.^x Les émissions agricoles du Canada ont augmenté considérablement, principalement en raison des animaux d'élevage, dépassant celles de tous les autres secteurs à l'exception de celui du pétrole et du gaz naturel, et le commissaire à l'environnement du Canada a récemment rappelé à l'ordre Agriculture et Agroalimentaire Canada pour l'absence de stratégie climatique significative du ministère, qui a atteint moins de 2 % de son objectif de réduction des émissions^{xi}.

5. **Votre parti soutiendrait-il des initiatives visant à accroître la consommation d'aliments à base de plantes, comme le recommandent le Guide alimentaire canadien et les spécialistes?**

Oui

Non

Commentaires additionnels :

6. **Votre parti soutiendrait-il l'exigence, pour les institutions et les programmes fédéraux comme le Programme national d'alimentation scolaire, d'accroître leur approvisionnement en produits à base de plantes conformément aux recommandations du Guide alimentaire canadien?**

Oui

Non

Commentaires additionnels :

7. Votre parti soutiendrait-il une augmentation de l'investissement dans la grappe des industries des protéines afin de répondre à la demande croissante en protéines à base de plantes et de faciliter la croissance, l'innovation et la compétitivité du secteur agricole canadien?

Oui

Non

Commentaires additionnels :

8. Votre parti s'engagerait-il à financer des mesures incitatives visant à encourager et à soutenir les exploitations agricoles de petite et moyenne taille dans leur transition de pratiques agricoles intensives vers des pratiques plus humaines et durables, à faibles émissions de carbone et résilientes à l'égard du climat (y compris une agriculture à base de plantes)?

Oui

Non

Commentaires additionnels :

9. Votre parti soutiendrait-il la mise en place d'un plafond d'émissions pour l'agriculture afin de réduire les émissions du secteur et d'encourager le passage à une agriculture plus axée sur les produits à base de plantes?

Oui

Non

Commentaires additionnels :

La résistance aux antimicrobiens

Près des trois quarts des antibiotiques du Canada sont utilisés pour les animaux d'élevage, la plupart servant à prévenir les maladies chez les animaux sains plutôt qu'à traiter des maladies. Cette surutilisation alimente la résistance aux antimicrobiens (RAM), que l'Organisation mondiale de la Santé définit comme une menace considérable pour la santé publique. En 2018, environ 26 % des infections étaient résistantes aux médicaments généralement utilisés pour les traiter, représentant des coûts de 1,4 milliard \$ par année pour le système de santé canadien. Selon les estimations, ces coûts passeront à 7,6 milliards \$ par année en 2050, alors que le taux d'infections résistantes devrait atteindre 40 %, à moins que des mesures soient rapidement prises pour affronter ce problème^{xii}.

Notre rapport intitulé « *Reducing Antibiotic Use in Farming Through Improvements to Animal Welfare* » (Réduire l'utilisation d'antibiotiques chez les animaux d'élevage en améliorant leur bien-être) braque les projecteurs sur les pratiques néfastes au bien-être répandues dans l'agriculture intensive qui sont associées à une utilisation élevée d'antibiotiques^o. L'adoption de meilleures pratiques de bien-être animal peut minimiser le stress et les maladies

chez les animaux, réduisant la nécessité de recourir aux antibiotiques prophylactiques. Le *Plan d'action pancanadien sur la résistance aux antimicrobiens* est un pas dans la bonne direction, mais plus de mesures doivent être prises pour nous attaquer aux causes profondes des pratiques d'élevage. Le règlement québécois interdisant le recours aux antimicrobiens de catégorie 1 à des fins préventives pour les animaux destinés à l'alimentation est un bon départ, mais une politique plus stricte restreignant toute utilisation prophylactique est nécessaire afin de protéger la santé des êtres humains et celle des animaux.^{xiii} Dans l'Union européenne, l'utilisation prophylactique des antibiotiques a été interdite en 2022^{xiv}.

10. Votre parti soutiendrait-il l'élimination progressive de l'utilisation prophylactique des antibiotiques dans l'élevage des animaux, ainsi que l'amélioration du bien-être essentiel des animaux dans les exploitations agricoles?

Oui

Non

Commentaires additionnels :

Les catastrophes agricoles

Les sécheresses, la chaleur extrême, les incendies et les inondations de la dernière décennie ont démontré la vulnérabilité de l'agriculture animale à l'égard des changements climatiques. Les inondations de 2021 survenues à Abbotsford, en C.-B., ont entraîné la plus grande catastrophe agricole et la plus grande crise en matière de bien-être animal de l'histoire de la province. La grande concentration des animaux due à l'agriculture animale intensive dans la région a amplifié l'échelle et la gravité de la catastrophe.

11. Exigeriez-vous que les animaux soient inclus dans les stratégies de préparation et de réponse aux catastrophes et de réduction des risques qui y sont associés?

Oui

Non

Commentaires additionnels :

ⁱ [The direct drivers of recent global anthropogenic biodiversity loss](#) (Jaureguiberry, P. et coll., 2022)

ⁱⁱ P. ex. : [Scientists' warning to humanity on illegal or unsustainable wildlife trade](#) (Cardoso, P. et coll., 2024); [Invasiveness is linked to greater commercial success in the global pet trade](#) (Gippet, J. et coll., 2021)

ⁱⁱⁱ P. ex. : [CITES and the Zoonotic Disease Content in International Wildlife Trade](#) (Borsky, S. et coll., 2020); [Mammals, wildlife trade, and the next global pandemic](#) (Shivaprakash, K. N. et coll., 2021)

^{iv} MUSTOE, Simon. *Wildlife in the balance: Why animals are humanity's best hope*. Wildiaries, 2022, 346 p.

^v <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S2351989423003773>

^{vi} P. ex. : [International trade in amphibians: a customs perspective](#) (Gerson, H., 2012); [Analysis of Canada's wildlife imports and zoonotic disease risk](#) (Hamers, M. et coll., 2023); [Canada's role in global wildlife trade](#) (Boratto, R. et coll., 2024).

vii [https://www.state.gov/2024-end-wildlife-trafficking-report/#:~:text=The%20Eliminate%2C%20Neutralize%2C%20and%20Disrupt%20\(END\)%20Wildlife%20Trafficking.and%20Countries%20of%20Concern%2C%20as](https://www.state.gov/2024-end-wildlife-trafficking-report/#:~:text=The%20Eliminate%2C%20Neutralize%2C%20and%20Disrupt%20(END)%20Wildlife%20Trafficking.and%20Countries%20of%20Concern%2C%20as)

viii Sondage national mené par la firme Nanos pour le compte de Protection mondiale des animaux, octobre 2024. Nanos a mené un sondage hybride à composition téléphonique aléatoire (lignes terrestres et cellulaires) et un sondage aléatoire en ligne auprès de 1 058 personnes canadiennes de 18 ans ou plus entre le 29 septembre et le 2 octobre 2024 dans le cadre d'une enquête omnibus. La marge d'erreur de ce sondage est de ± 3 points de pourcentage, 19 fois sur 20.

ix [Réduire les émissions à l'aide de politiques axées sur les produits alimentaires d'origine végétale | Protection mondiale des animaux](#)

x [Calcul de l'intensité des émissions par secteurs économiques](#)

xi [Rapport 5 – L'agriculture et l'atténuation des changements climatiques – Agriculture et Agroalimentaire Canada](#)

xii [AMR One-Pager](#)

xiii **Règlement du Québec : Article 1.1.** L'administration, à des fins curatives, d'un médicament appartenant à l'une des classes d'antimicrobiens de « Catégorie I : Très haute importance » à un animal destiné ou dont les produits sont destinés à la consommation humaine, est réservée aux seuls cas où il appert, notamment à la suite de la réalisation d'un antibiogramme, que l'administration d'un médicament d'une classe autre que celles de cette catégorie ne permettra pas de traiter la maladie. **Article 1.2.** Est interdite l'administration à des fins préventives d'un médicament appartenant à l'une des classes d'antimicrobiens de « Catégorie I : Très haute importance » à un animal destiné ou dont les produits sont destinés à la consommation humaine.

xiv [Microsoft – 2022 changes to European law – farm antibiotics](#)